

Compte-rendu de la 53^{ème} réunion du « Collectif des Associations de protection du Golfe du Morbihan » et Assemblée Générale fondatrice de la Fédération d'Associations de protection du Golfe du Morbihan

Foyer des Anciens à Arradon, le **samedi 2 décembre 2006** de 9h30 à 12 h30

Quatorze associations présentes : **Amis du Golfe du Morbihan** (Gérard Cauvin, Maurice Cambourieux, Jean-Claude Provost), **Amis du PNR** (Joël Piolot), **Amis de la Réserve Naturelle de Séné** (René Mabit), **Application de la loi littoral dans le pays d'Auray** (Anicette Jacopin), **Citoyens de Rhuys** (Roger Le Doucen), **Connaissance, Etude et Protection de l'Environnement Arradonnais** (Annie Piolot), **Défense de l'Aménagement intercommunal et Régional (Adair)** (Françoise Prévost), **Défense du Site et de l'Environnement de Locmariaquer** (François Patrick), **Eau et Rivières de Bretagne** (Henri Girard), **Environnement et modernité** (Anne Camus), **La Bernache à Arradon** (Hubert Allanic, Michel David), **Qualité de la vie à Larmor Baden** (Louis-François Colboc), **Sauvegarde du Patrimoine Arzonnais** (Michel Danioux, **Vigie de Pen en Toul** (Jean-François Berthou).

Trois associations représentées : **Amis des Chemins de Ronde** (Henri Girard), **Environnement 56** (Anne Camus), **Umivem** (Françoise Prévost).

Deux associations excusées : **Bretagne Vivante**, **Protection du littoral de l'île d'Arz**.

Cinq associations absentes : **Amis du Port Blanc**, **Amis du Passage à St Armel**, **Golfe Clair**, **Observatoire de Rhuys**, **Sauvegarde du Logo**.

Le Collectif des associations de protection de l'environnement du Golfe du Morbihan, fondé en 1999, décide de se transformer en une Fédération associative loi 1901 déclarée à la préfecture du Morbihan.

Constitution de la réunion du Collectif en Assemblée Générale fondatrice de la Fédération

Sur les 24 associations composant le Collectif, 14 sont présentes, et 3 sont représentées : au total 17 associations, soit plus des 2/3 du Collectif, participent ce jour aux votes de fondation de la nouvelle Fédération. Les personnes physiques mandataires des associations présentes ou représentées *décident à l'unanimité de se constituer en assemblée générale fondatrice de la nouvelle Fédération*.

Vote du nom et des statuts de la Fédération

Le nom de la Fédération est adopté à l'unanimité : Fédération d'Associations de Protection de l'Environnement du Golfe du Morbihan, FAPEGM.

La dernière version des statuts, qui tient compte des contributions reçues depuis les derniers débats, le 7 octobre, a été proposée à tous par courriel le 26 novembre. Elle est soumise à une présentation ultime et à un débat/décision sur les points encore en suspens, avant le vote global d'adoption.

A l'article 1er, l'aire géographique des actions de la Fédération, primitivement proposée comme étant les limites du SMVM + St Philibert (21 communes) ou les limites du PNR (38 communes) est finalement élargie, d'un commun accord, aux Pays de Vannes (61 communes) et d'Auray (28 communes).

A l'article 3, le caractère temporaire (un an) qui affectait l'adhésion des membres associés est supprimé. Il a semblé utile d'assouplir cette notion pour ne pas rejeter les bonnes volontés, tout en réservant comme recours la possibilité de radiation donnée au CA par l'article 6.

A l'article 7, concernant le nombre de voix attribué aux associations lors des votes en AG, le compromis adopté lors de la dernière réunion du Collectif (voir le CR du 7 oct) était : 2 voix pour les associations de plus de 100 adhérents et une voix pour les autres. L'association des Amis du Golfe a décidé de maintenir sa proposition (1 à 3 voix selon le nombre d'adhérents) et n'accepte donc pas le compromis. La majorité prend acte et revient dans ces conditions à sa position primitive : une voix par association (décidé à l'unanimité moins deux abstentions).

Les Statuts de la Fédération d'Associations de Protection du Golfe du Morbihan sont soumis à un vote global et approuvés à l'unanimité moins une abstention.

Membres associés de la Fédération.

Les membres suivants du Collectif ont préféré adhérer à la Fédération au titre de membres associés : Bretagne Vivante –

Election du Conseil d'Administration de la Fédération

Les 8 associations suivantes se sont portées candidates au poste d'administrateur et ont été élues à l'unanimité :

- AALLPA : déléguée Anicette Jacopin
- ADAIR : déléguée Françoise Prévost
- Amis du PNR : délégué Joël Piolot
- Amis de la Réserve Naturelle de Séné : délégué Jacques Serre
- Connaissance, Etude et Protection de l'Environnement Arradonnais : déléguée Annie Piolot
- Environnement et modernité : déléguée Anne Camus
- Eau et Rivières de Bretagne : délégué Henri Girard
- Qualité de la Vie à Larmor-Baden : délégué Louis-François Colboc

Election du Bureau par le CA

Le CA nouvellement élu se réunit immédiatement et élit en son sein le Bureau.

Ont été élus (chacun avec 7 voix sur 8) par les administrateurs :

- Président : Henri Girard
- Secrétaire : Anne Camus
- Trésorier : Louis-François Colboc

Fixation de la cotisation annuelle par le CA

Le CA à l'unanimité fixe la cotisation annuelle des membres de la fédération à dix euros.

Autres questions à l'ordre du jour : informations diverses

- Parc Naturel Régional du Golfe
 - Le projet de Charte du PNR a reçu un avis positif du Conseil National de Protection de la Nature mais subordonné à une condition difficile : l'engagement fort des communes et intercommunalités sur la maîtrise de l'urbanisation proposée par la Charte. Le SIAGM revoit sa copie sur ce point, mais réussira-t-il à obtenir l'engagement des collectivités sur son texte ?
 - L'association des Amis du PNR a vu le jour le 25 novembre. Le Collectif soutient. Merci au président Joël Piolot.
- Charte Régionale des Espaces Côtiers : invitation au Forum participatif de Lorient, Palais des Congrès, le 13 janvier 07 (inscriptions www.region-bretagne.fr/espacescotiers). Nos associations sont concernées par cette réunion de concertation (voir le courriel qui vous a été adressé le 6 décembre).
- Etat du Projet Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés PDEDMA : le projet, qui prévoit un certain effort de réduction à la source, de tri et de recyclage, de compostage du fermentescible, et l'enfouissement du déchet ultime, a été voté par le Conseil Général le 29 nov. L'effort proposé est insuffisant aux yeux des 6 associations (UDAF, CLAC, UFC 56, Bret viv., UMIVEM, Eau & Riv.) admises à la commission consultative, qui n'ont été guère entendues. L'abandon progressif des incinérateurs de Plouharnel et de Pontivy n'est nullement envisagé par le projet. De plus si des sites d'enfouissement ne sont pas trouvés le retour à la solution d'un 3ème incinérateur n'est pas exclus. Enquête publique en été 2007.
- La 1ère réunion du Comité de suivi du SMVM, le 20 oct 2006, a vu le préfet s'engager à assurer rapidement la mise en oeuvre du Schéma. Il mettra en place un comité de pilotage et cinq commissions thématiques à l'image de la structure qui préparait le SMVM. Un CR partiel, concernant la partie urbanisme et SMVM, a été adressé le 23 oct. au Collectif, en attendant le CR complet qui ne tardera pas.
- La réunion publique du Collectif sur l'Urbanisme HQE avec M. Bernard Menguy, le 21 octobre au Palais de l'Hermine de Vannes, a réuni 50 participants. Une réunion de qualité, malheureusement mal répercutée par la presse. Ce genre de réunion constructif sera à renouveler.
- Le film de Serge Steyer sur l'urbanisme dans le Golfe, « Huis Clos pour un quartier », a vu sa sortie juridiquement bloquée par les promoteurs, contrariés par l'image donnée sur eux par le film.
- Le projet d'extraction massive de sable marin entre Groix et Quiberon par le groupe cimentier Lafarge suscite l'inquiétude. Le risque d'érosion du littoral et le risque écologique ne sont pas bien évalués. L'association de sauvegarde et de protection du littoral de la presqu'île de Gavres organise une réunion associative à ce sujet le 28 décembre à 20h30 salle Tabarly à Gâvres. (Une pétition a été adressée à tous le 6 décembre).

L'Assemblée Générale de la FAPEGN est close par le président.

N'oubliez pas la prochaine réunion de la Fédération samedi 20 janvier 2007 à Vannes, sans doute au Palais des Arts.

10 12 06 HG